



**TLF**

FEDERATION DES ENTREPRISES  
DE TRANSPORT ET LOGISTIQUE DE FRANCE

# RAPPORT

Développement durable

DES AGRICULTEURS AUX LOGICIELS





# SOMMAIRE

**1. TLF, ses adhérents et le Développement durable...**

**2. Les indicateurs du secteur...**

**3. Les bonnes pratiques des entreprises du secteur...**



# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Synthèse sur la démarche de TLF

### Diagnostic réalisé en 2007

- Constat des entreprises du secteur transport et logistique :
  - ⇒ La pression croissante de l'opinion publique avec le Grenelle de l'environnement
  - ⇒ La pression croissante des donneurs d'ordres et de plus en plus d'appel d'offres contiennent des « exigences vertes ».
- Nécessité de valoriser les actions et les progrès réalisés par les entreprises du secteur
- Les entreprises peuvent se prévaloir d'une forte réactivité sur les thèmes environnementaux, mais
  - ⇒ Faible présence sur les thèmes sociaux et sociétaux
  - ⇒ Réalité en décalage avec des réalisations concrètes, par exemple en matière de création d'emplois, d'intégration sociale de jeunes peu formés et de présence dans des zones défavorisées.
  - ⇒ Opportunité de rééquilibrage au travers d'une démarche plus globale et proactive de développement durable avec les 3 piliers : économique, social et environnemental.

Cette analyse a conduit à la constitution en juin 2007 d'une commission transversale Développement durable au sein de TLF, présidée par Jean-Claude Michel. Son programme de travail s'articule autour des thématiques suivantes :

- Mesurer la performance du secteur, d'une part, et des entreprises dans les différents métiers de la chaîne de transport, d'autre part ;
- Agir en qualité d'acteur dans la définition des critères d'évaluation (force de proposition) ;
- Faire connaître les bonnes pratiques (communication).



Les actions initiées par la commission Développement durable sont les suivantes :

- Publication d'un rapport annuel de branche « Développement durable » ;
- Élaboration d'indicateurs simples de mesure de la performance économique, sociale et environnementale.

À la suite du Grenelle de l'environnement, il apparaît nécessaire que la commission Développement durable mette en perspective ses travaux avec les orientations définies par les pouvoirs publics :

- Création d'un observatoire des transports pour établir une méthodologie partagée ;
- Élaboration d'outils d'évaluation pour piloter les démarches volontaires des entreprises pour réduire leurs émissions ;
- Affichage des émissions de gaz à effet de serre des prestations de transport.

Face à cette situation qui doit conduire le gouvernement à soumettre à l'automne prochain un projet de loi dit « Grenelle I », il est nécessaire que TLF propose un plan d'actions à court terme afin de réduire la pression qui pèse sur le secteur des transports routiers.

Ce plan de maîtrise des émissions de CO<sub>2</sub> présenté à Jean-Louis Borloo, Ministre du Développement durable le 8 avril 2008, pourrait s'articuler autour des 6 axes suivants :

- Renforcer des outils de mesure de la consommation de carburant
- Développer le diagnostic énergétique des sites logistiques
- Investir dans le développement des comportements citoyens (crédit d'impôt en faveur de l'éco-conduite)
- Tester l'affichage des émissions de CO<sub>2</sub> des prestations de transport
- Signer 1000 engagements volontaires de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>
- Promouvoir et développer les modes complémentaires à la route



# **Tableau de bord du développement durable 2007**

**Social**

**Economie**

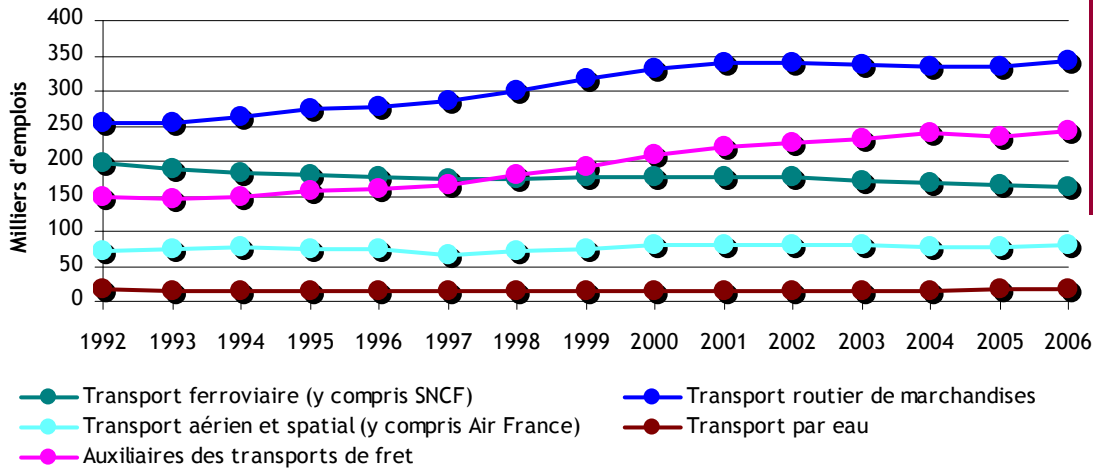
**Environnement**

Tableau de bord du développement durable 2007



# Social

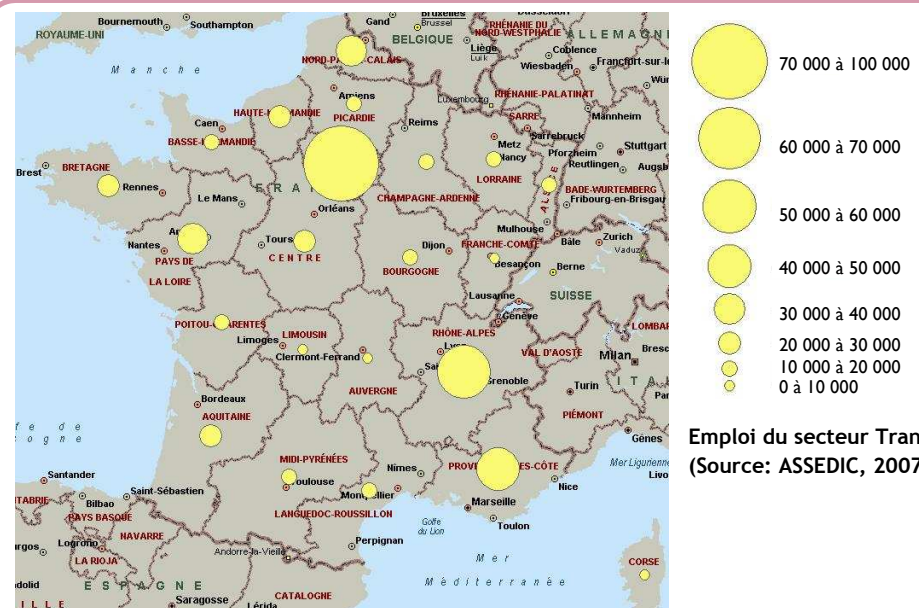
## Effectifs salariés



Le secteur Transports / Logistique représente plus d'1 million d'emplois en France.

Le secteur est composé de près de 52.000 entreprises en 2006 dont 44.000 pour le seul transport routier.

Effectifs salariés du secteur transports / Logistique (Source: Les comptes des transport en 2006, MEDAD/SESP, Juin 2007)  
La catégorie "Auxiliaires de transport de fret" regroupe les activités d'entreposage/manutention (code APE 631), les gestionnaires d'infrastructures (632) et l'organisation du transport de fret (634)

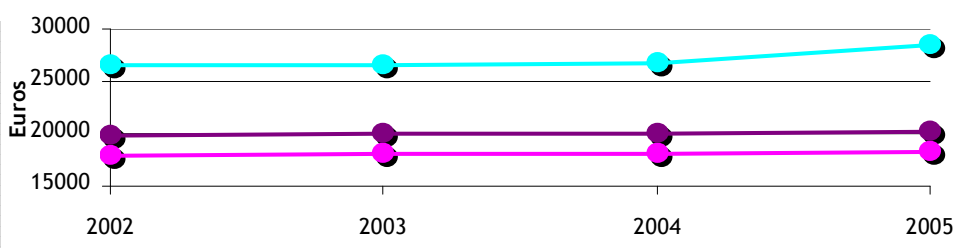


Les données fournies concernent les effectifs salariés des entreprises de transports ferroviaires (Code APE 601Z), de transports routiers de marchandises de proximité et interurbains (602L et 602M), de transports maritimes et fluviaux (611A et 612Z), de manutention portuaire et non portuaire (631A et 631B), d'entreposage frigorifique et non frigorifique (631D et 631E), de messagerie / fret express (634A), d'affrètement (634B) et d'organisation de transports internationaux

Emploi du secteur Transport / Logistique en région en 2006 (Source: ASSEDIC, 2007)

## Rémunérations

La rémunération annuelle nette moyenne du secteur Transports / Logistique atteint en 2005 environ 22.000€/an. La moyenne nationale atteignait 22.840€ en 2005.



Le secteur Transport & Logistique représente 6,2% du PIB français.

Rémunération annuelle nette moyenne du secteur des Transports (Source: Les comptes des transports en 2006 - Juin 2007)

Tableau de bord du développement durable 2007



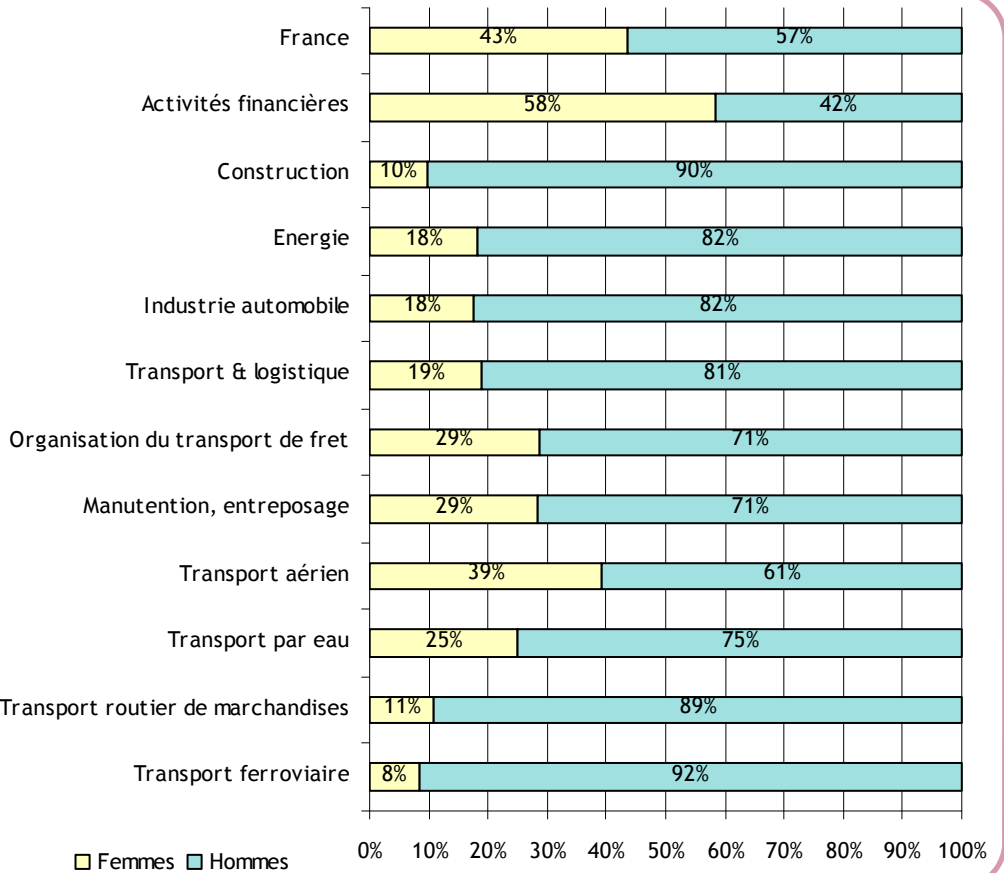
**Social**

**Parité**

Sur l'ensemble du secteur Transport et Logistique, 19% de l'effectif est féminin.

Inférieur à la moyenne nationale, le chiffre du secteur est cependant supérieur à celui d'autres tels que ceux de l'industrie automobile et de l'énergie.

Parité des différents secteurs économiques (Source: UNEDIC, INSEE, 2006)  
Les données concernant l'activité Manutention / Entreposage incluent la gestion d'infrastructures.



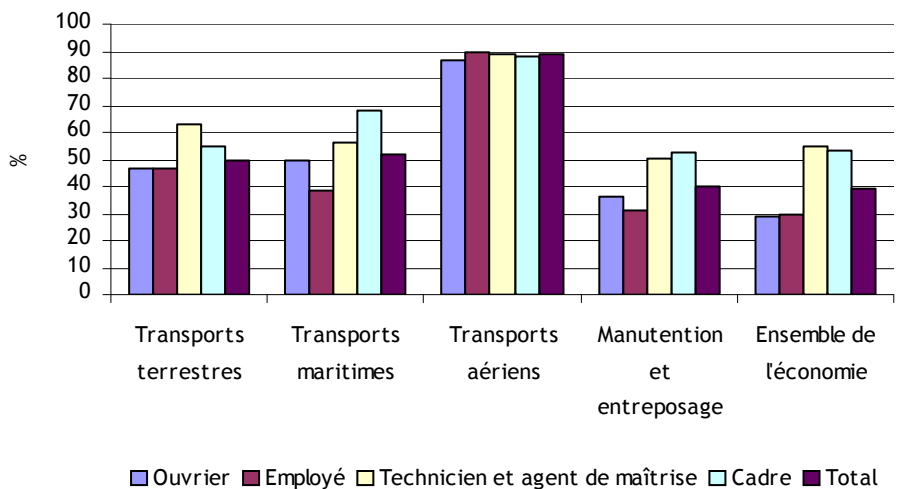
**Formation**

Le taux d'accès à la formation continue a atteint en 2004:

- 49,6% pour les entreprises de transports terrestres
- 52,2% pour le maritime
- 88,9% pour l'aérien
- 39,7% pour la manutention et l'entreposage

La moyenne nationale de l'ensemble de l'économie atteint 39%.

Dans le TRM, 2,1% de la masse salariale est consacré à la formation continue (0,9% obligatoire).



Taux d'accès à la formation continue en 2004 (Source: Le Bilan social annuel du TRM, MTETM, 2007)

Le taux d'accès à la formation continue est défini comme le nombre de stagiaires sur le nombre total de salariés (hors formations en alternance).

Tableau de bord du développement durable 2007



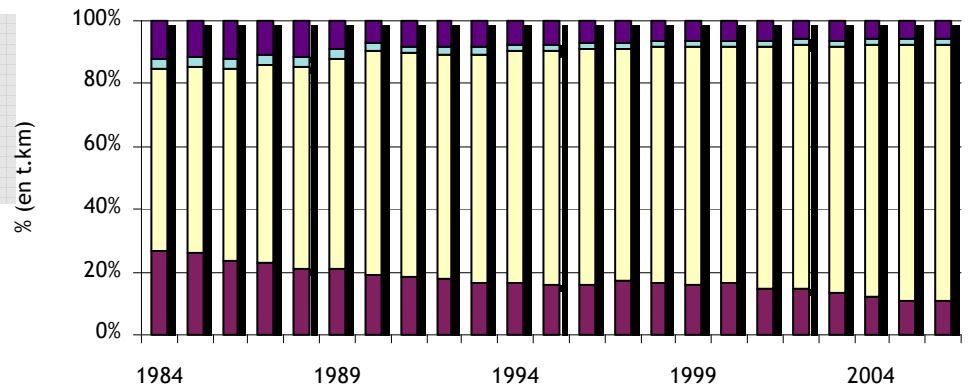
# Economie

## Part modale

Depuis 1984, la part du transport routier de marchandises est passée de 58 à plus de 81% des transports terrestres de marchandises.

Seuls 33% des 205 milliards de t.km des trafics routiers (national et international) ont une distance de plus de 500km.

Le transport ferroviaire inclut les nouveaux opérateurs ferroviaires. Le transport fluvial exclut le transit rhénan.

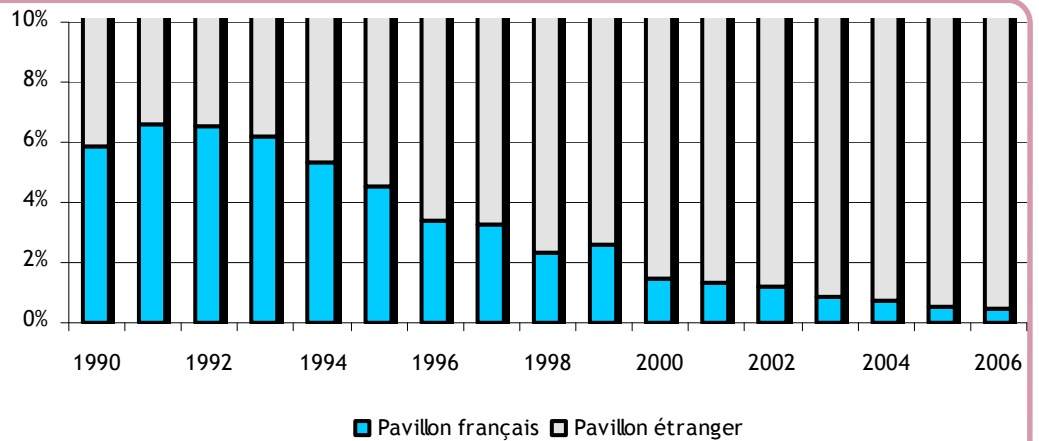


Part modale des transports intérieurs terrestres de marchandises (Source: Les comptes des transports en 2006, MEDAD/SESP, Juin 2007)

## Compétitivité routière

Le pavillon français représente moins de 0,5% des trafics routiers de transit (en t.km).

Evolution de la part du pavillon français dans les transports routiers de transit (Source: Les comptes des transports en 2006, MEDAD/SESP, 2007)



Le pavillon français représentait 32% des t.km réalisées à l'international en 2006.

Structure par pays et pavillon des échanges internationaux routiers de la France en 2005 (Source: Les comptes des transports en 2006, Juin 2007)

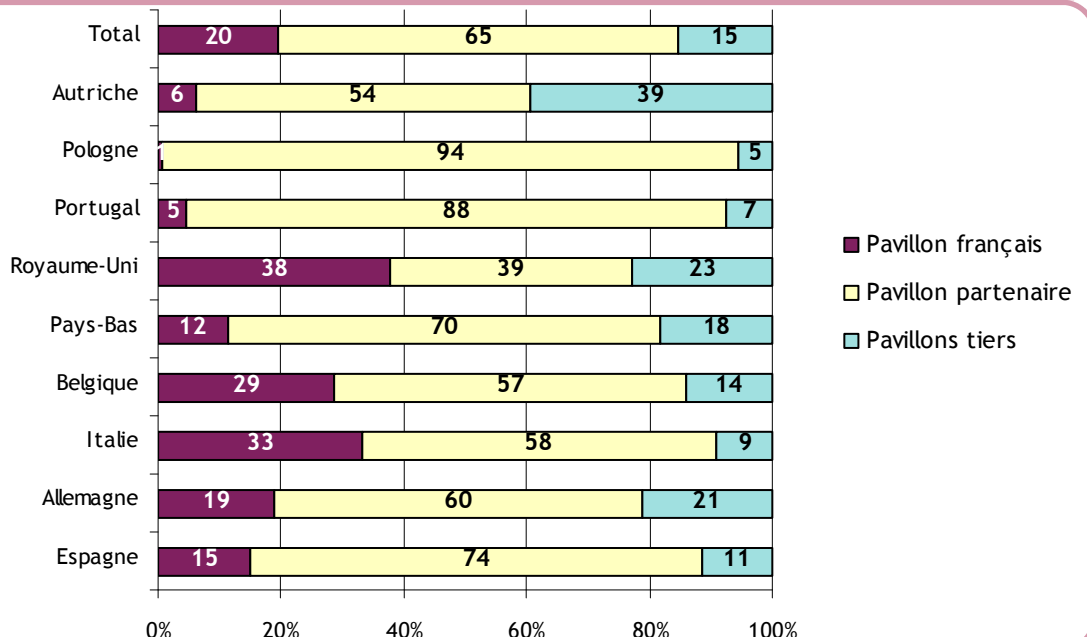


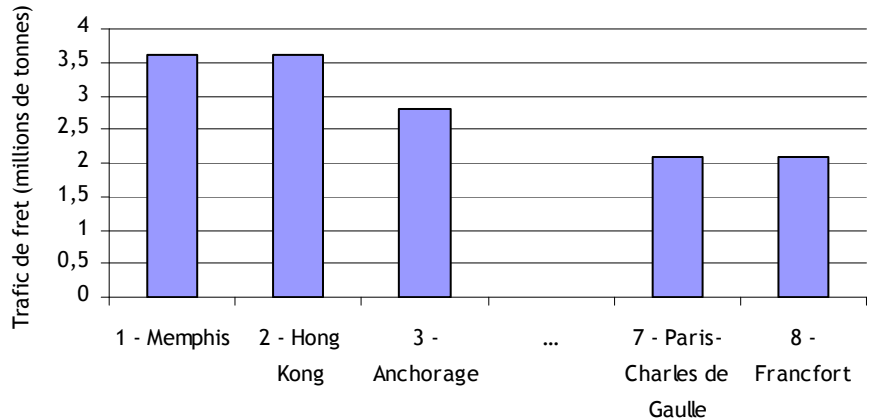
Tableau de bord du développement durable 2007



Economie

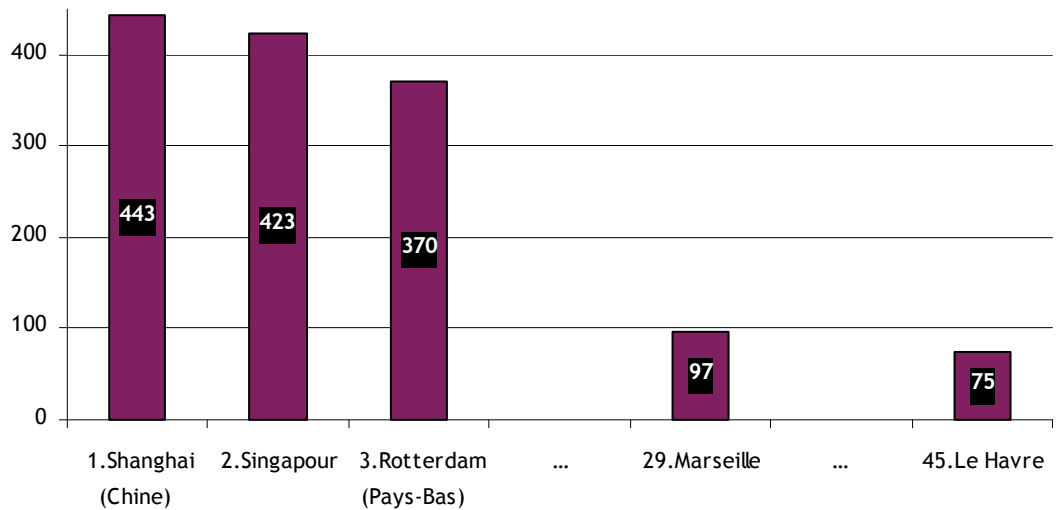
Ports et aéroports

Les aéroports de Paris, premiers aéroports européens, sont au 7<sup>ème</sup> rang mondial pour le trafic fret aérien.



Trafic de fret des principaux aéroports internationaux en 2006 (en milliers de tonnes) (Source: Direction générale de l'aviation civile, 2007)

Les ports de Marseille et du Havre arrivent respectivement à la 29<sup>ème</sup> et 45<sup>ème</sup> place des ports mondiaux



Le trafic de conteneurs atteignait en 2005, près de 9 millions de tonnes pour le port de Marseille et 21 millions pour le port du Havre.

Trafic de marchandises des principaux ports internationaux et position des ports français en 2005 (Millions de tonnes) (Source: Journal de la marine marchande)

Tableau de bord du développement durable 2007



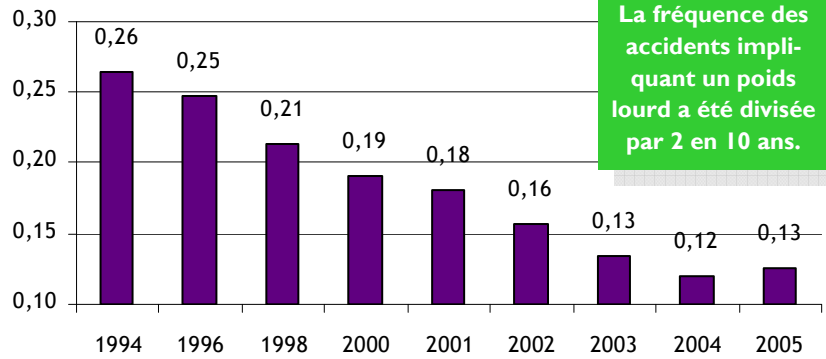
# Environnement

## Accidentologie

Le nombre d'accidents impliquant un poids lourd a régulièrement baissé depuis 1986 allant de plus de 11.000 accidents à 4.800 en 2006, ce qui représente 0,1 accidents par million de kilomètres parcourus.

**Les poids lourds représentent aujourd'hui seulement 6% des véhicules impliqués dans les accidents corporels.**

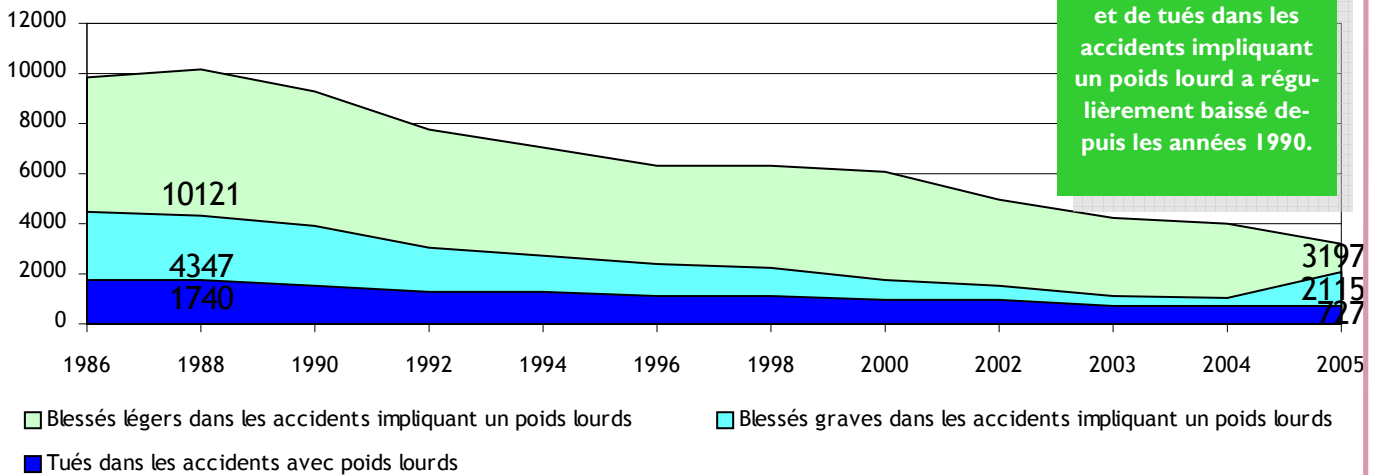
La notion d'implication dans un accident n'est pas liée à la notion de responsabilité des acteurs dans cet accident.



**La fréquence des accidents impliquant un poids lourd a été divisée par 2 en 10 ans.**

Evolution du nombre d'accidents impliquant au moins un poids lourd par milliard de kilomètres parcourus (Source: Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR), 2007)

Sont concernés par ce chapitre les camions seuls (véhicules rigides dont le PTAC excède 3,5 tonnes), les camions avec remorque et les tracteurs routiers.



**Le nombre de blessés et de tués dans les accidents impliquant un poids lourd a régulièrement baissé depuis les années 1990.**

Evolution du nombre de blessés et de tués dans les accidents impliquant un poids lourd (Source: Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR), 2007)

Tableau de bord du développement durable 2007



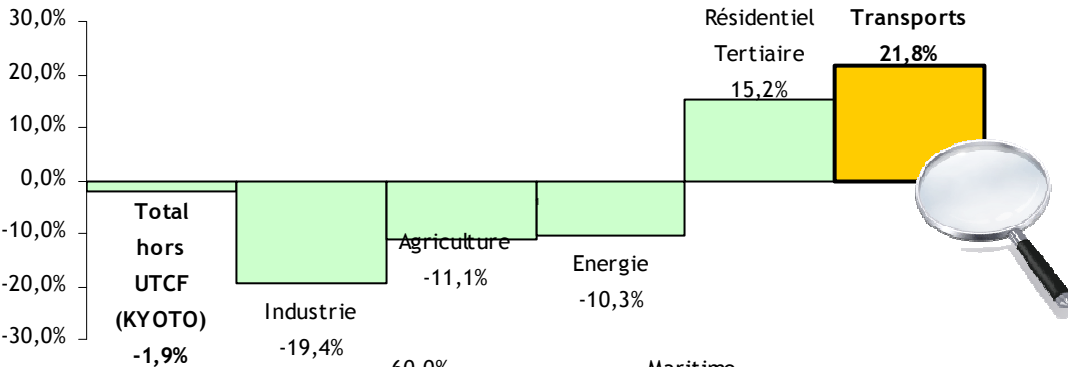
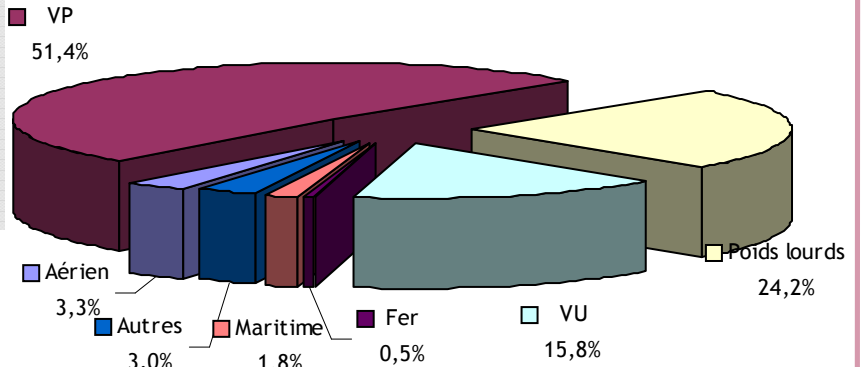
# Environnement

## Climat

Le secteur des transports (tous modes confondus) représentait en 2005 26,5% des émissions de gaz à effet de serre nationales, dont 24,4% pour le transport routier.

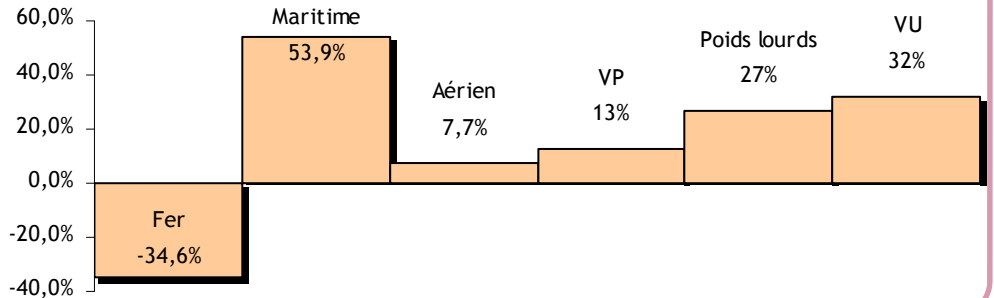
Les poids lourds (bus et cars inclus) représentent 6,4% des émissions nationales.

Répartition par mode des émissions de gaz à effet de serre des transports (Source: Inventaire SECTEN février 2007, CITEPA)  
 Les données d'émissions intègrent le transport de passagers. Les émissions des poids lourds rassemblent en l'occurrence celles des bus et cars.



Les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transport ont augmenté de près de 22% depuis 1990.

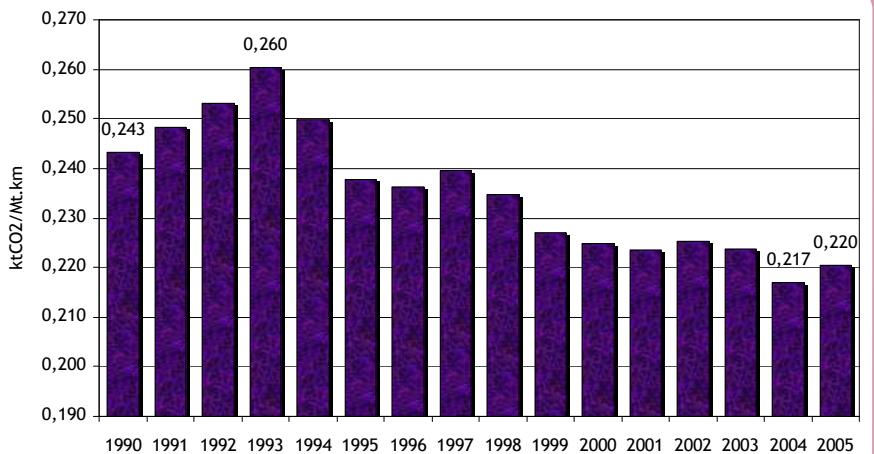
Evolution 1990-2005 des émissions de gaz à effet de serre (Source: Inventaire CCNUCC décembre 2006 (mise à jour 14/02/2007), CITEPA)



L'indicateur illustre la quantité de CO<sub>2</sub> nécessaire au transport par route d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre et couvre la France métropolitaine et les DOM.

L'explication de cette amélioration de l'efficacité énergétique du secteur est à rechercher dans le meilleur remplissage des véhicules, l'amélioration dans la gestion des flux et sans doute également dans le renouvellement du parc.

Le transport routier de marchandises émet 9% de CO<sub>2</sub> en moins pour transporter le même poids qu'en 1990.



Emissions spécifiques de CO<sub>2</sub> du transport routier (Source: Mission Interministérielle contre l'Effet de Serre (MIES), 2007)

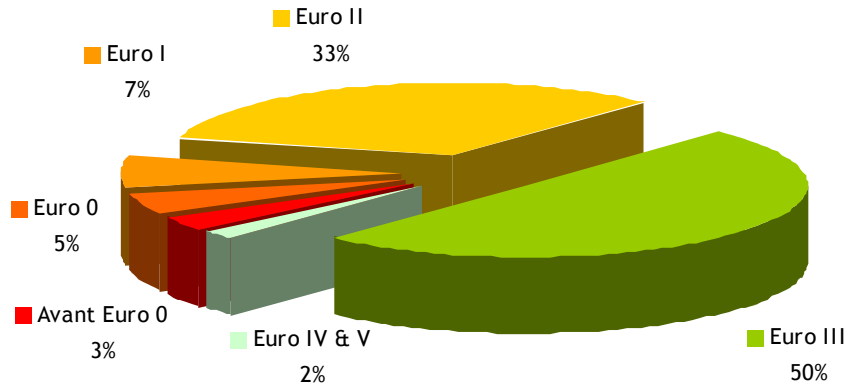
Tableau de bord du développement durable 2007



# Environnement

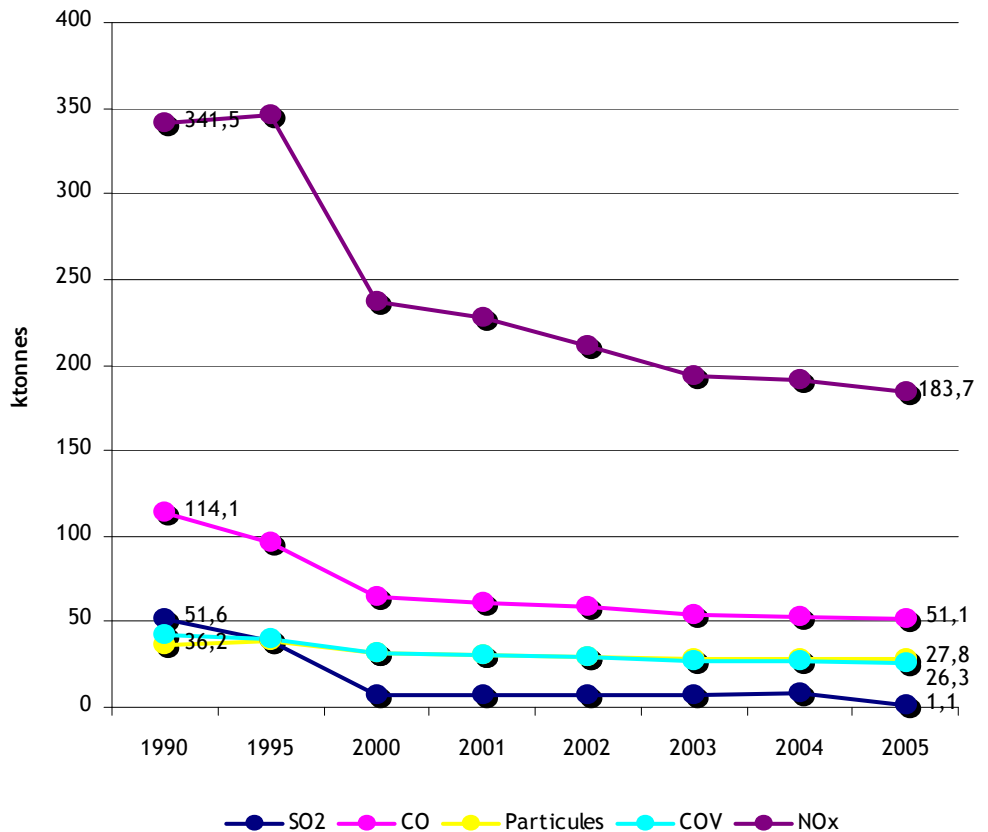
## Air

A fin 2006, 85% des poids lourds français étaient au moins de norme Euro II et 52% au moins Euro III.



Norme Euro du parc de poids lourds français (Source: SESP (estimation DGMT pour fin 2006))

Grâce à l'évolution des normes Euro et aux modifications apportées aux carburants, les émissions polluantes des poids lourds sont en forte baisse depuis 1990.



Emissions de polluants atmosphériques des poids lourds (Source: Inventaire des émissions de polluants atmosphériques en France - séries sectorielles et analyses étendues; CITEPA, février 2007)



# DEVELOPPEMENT DURABLE

## Les bonnes pratiques des entreprises du secteur

### Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

Six entreprises de transport : DHL Express, Transports Graveleau, GT Location, LR Services, Ourry et STVA ont signé le 19 mars 2007 la « Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> » avec le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et l'ADEME.

Ces chartes permettent à ces entreprises d'engager sur trois ans un plan d'actions concrètes et personnalisées en vue de diminuer leur consommation de carburant et par voie de conséquence leurs émissions de CO<sub>2</sub>.

Dans les prochains mois, six entreprises supplémentaires signeront la charte : Transports Alloin, Geodis, Norbert Dentressangle, TBD fret, LTR et Transports Veynat.

### Reconversion des militaires: signature par le ministère de la défense d'un accord-cadre avec TLF

Hervé Morin, ministre de la défense, a signé mercredi 5 mars 2008, un accord-cadre avec la Fédération des entreprises de transport et logistique de France (TLF) et huit conventions d'application avec des entreprises membres de la fédération (AltéAd, Chronopost, Giraud International, Kuehne+Nagel, Mory S.A.S., STEF-TFE, GEFCO, Norbert Dentressangle).

Ces conventions visent à être immédiatement opérationnelles en terme de reclassement professionnel des militaires et s'articulent autour de deux grands principes : une mise en œuvre locale et l'évaluation des résultats par un suivi du nombre de recrutements constatés.



## TLF s'engage pour l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers

Au nom de La Fédération des entreprises de Transport et Logistique de France (TLF), Eric Jacquemet, Président de TNT et Membre du Comité Exécutif de TLF, a signé l'*Engagement national pour l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers* avec Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, et Fadela Amara, Secrétaire d'Etat à la Ville.

La signature de cet accord traduit l'engagement de TLF et de ses entreprises adhérentes pour offrir aux jeunes des quartiers un accès durable à l'emploi.

TLF s'engage à sensibiliser et mobiliser les entreprises adhérentes autour de l'enjeu de l'emploi des jeunes des quartiers, à favoriser la découverte du secteur des transports et de la logistique, à promouvoir ses métiers et à faciliter le recrutement des jeunes de toutes origines sociales et résidentielles.

## TLF et ses adhérents participent au Train Pour l'Emploi et l'Egalité des Chances

Pour **TLF** la diversité et la promotion sociale ont toujours été des priorités.

Raisons pour lesquelles TLF et 28 entreprises adhérentes ont souhaité s'investir fortement dans cette opération soutenue par le ministère de l'Economie et des Finances en partenariat avec l'ANPE et le Conseil national des missions locales pour l'emploi.

La liste des 28 entreprises adhérentes de TLF qui recruteront dans le cadre de l'opération :

ALLOIN Transports, ALTEAD, Compagnie DAHER, DHL Express France, FEDEX, GEFECO, GEODIS, GLS France, Groupe BERTO, Groupe HEPPNER, Groupe NORBERT DENTRESSANGLE, GUISEL Distribution SA, KUEHNE & NAGEL, LOVE France, MEDIACO, MORY Group, MOUSSET, PONTICELLI Frères, SCHENKER-JOYAU, SERHR ORFEA, STAR'S SERVICE, STEF-TFE, STG, TNT Express France, TRANSALLIANCE, Transports LAHAYE, Transports VEYNAT, VFLI

## Les autres engagements des entreprises du secteur...

### Distribution urbaine, flottes de véhicules et modes alternatifs

**Alternatives aux tractions routières par l'usage des voies fluviales et ferroviaires pour les pré- et post-acheminements maritimes**

- Les commissionnaires de transport internationaux renforcent leurs offres fluviales et ferroviaires en alternative aux tractions routières pour les pré- et post-acheminements maritimes.
- Les embranchements ferrés des sites logistiques connaissent un regain d'utilisation, notamment chez les prestataires qui souhaitent remplacer une partie de leurs camions contre des wagons pour une logistique plus propre.
- Le wagon instruction : dans un souci de sécurité un wagon bogie transformé en "wagon école" est utilisé par la sécurité civile dans le cadre de formations aux règles de sécurité.



## Formation à l'éco-conduite

- De nombreuses entreprises lancent aujourd'hui des programmes de formation à la conduite économique et rationnelle pour diminuer la consommation de carburant de leurs flottes de véhicules et ainsi réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

## Modernisation du parc de véhicules

- Les entreprises de transport routier mettent en place des politiques dynamiques de renouvellement de leurs flottes avec des véhicules de norme EURO V.
- Plusieurs sociétés de messagerie testent actuellement les véhicules à motorisation hybride électrique/diesel ou GPL pour les livraisons urbaines, principalement.

## L'environnement et la gestion des déchets

### Gestion des déchets électriques et électroniques (DEEE)

- Les prestataires logistiques et de transport développent largement leurs offres de gestion des flux de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

## Certifications et sécurité

- Les certifications conciliant la santé et la sécurité/environnement se développent et sont le résultat d'une démarche conciliant le respect de la réglementation sociale et environnementale et le maintien et l'amélioration des performances en matière d'environnement (réduction des consommations énergétiques, prévention des pollutions, tri des déchets, etc.)
- Certification selon la norme ISO 9001 version 2000 et ISO 14001.

## Recrutements et formations

- Plusieurs grands groupes ont pu créer et développer des programmes de formations diplômantes des salariés, telles que des universités d'entreprises, afin de pérenniser l'emploi qualifié et de donner des perspectives fortes d'évolutions à des cadres venant de différentes formations initiales et d'horizon divers.
- Les entreprises du secteur du transport et de la logistique s'engagent en faveur de la diversité, soit par la signature de la Charte de la Diversité de l'IMS, qui incite les entreprises à garantir la promotion et le respect de la diversité, soit en mettant en place des politiques internes de recrutement et d'intégration des personnels, afin de lutter contre toutes les formes de discrimination.

Ces actions se concrétisent souvent par la formation et la sensibilisation pour faire évoluer les comportements et les pratiques dans l'entreprise.

### Structure nationale

Délégué général	Hervé CORNEDE
Directeur délégué en charge des Affaires sociales, juridiques et fiscales	Philippe CHOUTET
Coordination régionale	Daniel HEDELIN
Communication	Laurent de MONY-PAJOL
Délégué Route	Stéphane LEVESQUE
Déléguée Messagerie-Express	Laure DUBOIS
Délégué Location	Daniel RIGAL
Délégué Ferroviaire	Hervé CORNEDE
Sécurité - transport de matières dangereuses	Béatrice POISSON
Supply Chain - Logistique	Emmanuèle BONTEMPS
Organisation de Transport International (maritime,...)	Emmanuèle BONTEMPS
Affaires sociales	Laure DUBOIS
Directeur Délégué aux Affaires Douanières et aux Nouvelles Technologies et Développement des Systèmes d'Information	Anne SANDRETTO
Affaires douanières	Martine OLIVER
Affaires fiscales	Anne-Claire FOREL
Formation professionnelle	Laure DUBOIS
Développement durable	Emmanuèle BONTEMPS, Stéphane LEVESQUE
Affaires administratives	Marie-Hélène FEVRIER

### Structures régionales

TLF Centre	Sandra PANET - 02 38 78 19 62
TLF Est	Véronique HESSE - 03 83 51 89 89
TLF Ile-de-France	Sébastien Roux - 01 53 68 40 45
TLF Méditerranée	Michel MATTAR - 04 42 79 14 84
TLF Nord/Picardie	Olivier HOLLANDER - 03 20 99 45 45
TLF Normandie Magali	BONNECARRERE - 02 35 88 54 00
TLF Ouest	Jean-Claude KINTZINGER - 02 40 49 77 33
TLF Rhône-Alpes/Auvergne	Emmanuel de BIENASSIS - 04 78 20 22 66
TLF Bourgogne	Jérôme DOUY - 04 78 20 22 66
TLF Sud Ouest	Franck PUHARRE (Route) - 05 56 01 02 88

### Syndicats affiliés

TLF Overseas Air Cargo (TLF OAC)	Olivier LAYEC - 01 48 16 71 11
TLF Overseas Bordeaux	Henri-Vincent AMOUROUX - 05 56 00 84 84
Jérôme DOUY	
Association Française des wagons particuliers (AFWP)	Bernard LAURENT - 01 49 07 25 20
Association des transitaires-organismes de transports multimodaux (AOTM)	Marie-Hélène PASQUIER 04 91 90 90 45
Chambre syndicale des commissionnaires de transport de la Loire	Pierre THIOLLIER - 04 77 42 96 50
Chambre syndicale des commissionnaires de transport et en douane de Nouvelle-Calédonie	Jean-Pierre HERAUT - 00 687 27 01 50
Groupement syndical brestois	Benoît KLEIN - 02 98 80 33 46
Syndicat Rouennais des Commissionnaires de Transports Transitaires (SRCTT)	Eric ESKINAZI - 02 35 88 54 00
Syndicat des transitaires, commissionnaires en douane de la Côte d'Azur	Robert MARI - 04 93 97 46 63
Syndicat des transitaires et des commissionnaires en douane du Havre et de la région	Florence QUENTIN - 02 35 21 04 44
Syndicat des transitaires du port de Dunkerque	Didier BETHUNE - 03 28 59 07 65
Syndicat des commissionnaires en douane agréés et transitaires de la Martinique	Claude POMPIERE - 05 96 70 26 91
Syndicat des commissionnaires en douane et transitaires de la Guadeloupe (SCDTG)	Louis COLLOMB - 05 90 89 77 77
Syndicat des commissionnaires en douane agréés et transitaires de Guyane	Philippe YSNEL - 05 94 30 11 87
Syndicat des transitaires de la Réunion	Hervé MARODON - 00 262 421 013
Syndicat national des transports légers (SNTL)	Stéphane CHOQUET - 01 46 51 35 15
Union Française du Levage	Daniel HEDELIN - 01 53 68 40 76

[www.e-tlf.com](http://www.e-tlf.com)

FEDERATION DES ENTREPRISES DE TRANSPORT ET LOGISTIQUE DE FRANCE

71, rue Desnouettes - 75724 Paris Cedex 15

Impression : Imprimerie du Sceau - St Denis